

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique de l'UNESS 2025 – 2027

Table des matières

1. Introduction	2
2. Engagement institutionnel.....	2
3. Services numériques concernés.....	3
4. Calendrier prévisionnel des actions par année.....	5
5. Modalités de suivi et gouvernance	6

- **Introduction**

L'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Opérateur national de la pédagogie numérique en santé et sport, l'UNESS s'engage à garantir l'accessibilité numérique à tous les utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap. Ce schéma pluriannuel décrit les actions prioritaires qui seront menées sur la période 2025-2027 afin d'identifier, prévenir et éliminer progressivement les obstacles à l'accessibilité au sein de toutes les applications et services numériques proposés par l'UNESS.

L'Uness souhaite repenser en profondeur la navigation de son environnement numérique en s'appuyant sur une politique volontariste en matière d'accessibilité. Cette démarche vise à simplifier les parcours d'accès et à garantir que tous les publics, quelles que soient leurs situations physiques, émotionnelles ou cognitives, puissent naviguer aisément et accéder aux contenus de manière autonome et claire. L'objectif est de proposer une interface intuitive et inclusive, permettant un accès rapide et personnalisé aux contenus pertinents.

- **Engagement institutionnel**

L'UNESS affirme son engagement à respecter les normes d'accessibilité numérique définies par le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Cet engagement se traduit par :

- L'intégration systématique de critères d'accessibilité dans tous les nouveaux développements et projets.
- Sur le volet ressources humaines (RH), mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation auprès des équipes pédagogiques, techniques et administratives aux enjeux de l'accessibilité.
- La désignation d'un référent accessibilité numérique.
- Réaffirmation du rôle du Référent Handicap (responsable des ressources humaines) pour promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel, pour garantir que tous les outils numériques respectent les standards d'accessibilité (RGAA) pour les salariés.
- L'intégration des critères d'accessibilité numérique dans les devis des prestataires externes et/ou dans les cahiers des charges des marchés publics, outre leur prise en compte dans les offres des répondants.
- La mise en place d'un groupe de travail constitué de personnes en situations de handicap ou leur représentant, issus des universités membres de l'Uness. Ce groupe de

travail a pour mission de tester les interfaces et leurs améliorations, de faire des retours et des suggestions d'améliorations, de prioriser les actions

L'UNESS s'engage dans une amélioration globale de l'expérience utilisateur (UX) en repensant la navigation de son environnement numérique. Cette refonte vise à faciliter l'accès aux contenus personnels, à simplifier l'ergonomie et à améliorer le confort d'usage pour l'ensemble des utilisateurs. L'objectif est de garantir une accessibilité optimale, permettant à chacun de s'orienter facilement, quelles que soient ses capacités motrices, cognitives ou psychologiques.

- **Services numériques concernés**

L'UNESS propose divers services numériques destinés en interne à ses salariés et en externe à la communauté des universités membres (étudiants, enseignants et personnels de scolarité).

L'UNESS utilise des logiciels développés par des tiers dont la responsabilité de leur accessibilité incombe en premier lieu à leurs éditeurs. L'UNESS s'engage à s'assurer que les versions utilisées sont configurées correctement pour maintenir cette conformité. Cela inclut la mise à jour régulière du logiciel concerné et l'activation des outils d'accessibilité disponibles.

L'UNESS s'engage à garantir la conformité des applications développées en interne et à adopter une approche "accessibilité by design". Toutes les interfaces seront testées par le groupe de travail constitué afin de recueillir leurs retours et de les améliorer jusqu'à ce qu'il donne son feu vert.

Sauf indication (*), l'accès à ensemble des services numériques de l'UNESS nécessite un compte universitaire :

Type (<i>technologie</i>)	Adresse
Site institutionnel (<i>Drupal</i>)	www.uness.fr *
Un cloud de stockage à usage interne (<i>NextCloud</i>)	https://cloud.uness.fr/
Des plateformes pour l'apprentissage et la mutualisation des ressources pédagogiques (<i>Moodle / Mediawiki</i>)	https://formation.uness.fr/formation/my/ https://formation.uness.fr/3C/my/ https://cardiologie.uness.fr/portail/Accueil https://formation.uness.fr/ouverte/login * https://livret.uness.fr/lisa/2024/



uness

Université
numérique
en santé et sport.

Des plateformes pour l'entraînement (<i>Moodle</i>)	https://bne.uness.fr/ https://entrainement.uness.fr/annales/my/
Une application d'examens en ligne (<i>Moodle/ développement interne</i>)	https://evaluation.uness.fr/studio/ https://evaluation.uness.fr/planificateur/ https://evaluation.uness.fr/univ-player/ https://evaluation.uness.fr/notation/
Un portfolio (<i>Mahara</i>)	https://portfolio.uness.fr/
Une authentification centralisée	https://auth.uness.fr/cas/login
Un point d'entrée unique à l'environnement Uness	https://cockpit.uness.fr/accueil
Un livret d'apprentissage en ligne (<i>MediaWiki</i>)	https://livret.uness.fr/lisa/2025/Accueil https://cardiologie.uness.fr/portail/Encyclop%C3%A9die
Un service support (<i>osTicket</i>)	https://sos.uness.fr/
Des services pour le 3 ^e cycle : (<i>développement interne</i>)	Uness compétences Uness actes SiiMOP Appariement SiiMOP Agrément SiiMOP Amphis de choix Accès restreint

- **Calendrier prévisionnel des actions par année**

2025	Audit, sensibilisation et état des lieux
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Site institutionnel : audit et mise en conformité 2. Participation régulière au « GT Accessibilité » du CSIESR (Comité des Services Informatiques Enseignement Supérieur et Recherche) 3. La désignation d'un référent accessibilité numérique. 4. Sensibilisation des équipes techniques et pédagogiques à l'accessibilité numérique => création de guides internes et capitalisation de ressources pour aider les équipes à intégrer l'accessibilité dans leurs processus de développement (règles RGAA, bonnes pratiques d'édition). 5. Publication d'une déclaration d'accessibilité pour chaque application précisant l'état de conformité, les non-conformités éventuelles et les dispositifs d'assistance. 6. Identification par le groupe de travail des principaux obstacles à l'accessibilité pour différents types d'utilisateurs selon les applications 7. Refonte de la navigation et de l'ergonomie dans son ensemble sur l'environnement, par un UX designer spécialisé et validation par le groupe de travail. 8. Priorisation globale des améliorations à apporter par fonction et par application en fonction de leur utilisation, de leur criticité pour les utilisateurs. 9. Ajout de clauses d'accessibilité dans tous les marchés publics liés au numérique
2026	Adaptation progressive des plateformes
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre de la nouvelle navigation, selon les priorités fixées, avec le principe de mettre l'accent sur le point d'accès initial (tableaux de bord) et les applications transversales (Uness Cockpit, Uness Assistance) 2. Tests et validations réguliers par le groupe de travail 3. Participation régulière au « GT Accessibilité » du CSIESR (Comité des Services Informatiques Enseignement Supérieur et Recherche) 4. Montée en compétence des équipes : poursuite des actions de sensibilisation et formation des équipes techniques et pédagogiques
2027	Intégration continue et évaluation
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Finalisation des travaux sur toutes les applications restantes. 2. Évaluation du plan avec le groupe de travail 3. Publication du bilan final du schéma pluriannuel et lancement du prochain schéma selon durée du prochain schéma directeur.

- **Modalités de suivi et gouvernance**

Pour assurer le suivi efficace du schéma pluriannuel :

- Le groupe de travail avec des personnes en situation de handicap ou leur représentant, issus des universités membres de l'Uness est le pivot central du projet. Il détermine au moins en partie ce qu'il y a à faire, il fixe les priorités et teste les évolutions.
- Un suivi régulier (au moins une fois par trimestre) sera réalisé auprès du Comité de Suivi Opérationnel de l'Uness.
- Un rapport annuel sera publié sur le site web de l'UNESS afin d'informer publiquement sur les progrès réalisés.